

## Intitulé du projet : CERTIBIO - Assistance technique à Ecookim pour la certification et à la production de cacao biologique

Lieu(x) de l'action	Coût de l'action	Rôle dans l'action	PTF - Partenaires techniques et financiers	Dates
Côte d'Ivoire	146 500 €	Expertise filière cacao	ECOOKIM	juillet 2018 - juin 2021

### Objectifs et résultats de l'action

#### Objectifs principaux

Dans un contexte où la filière cacao en Côte d'Ivoire observe une intensification de la demande en fèves certifiées biologiques, Ecookim souhaite certifier 10 coopératives de cacao en Bio, en démarrant un programme volontaire dont l'objectif est d'accompagner 2000 producteurs, soit 200 producteurs par coopérative. Nitidæ, qui a déjà l'expérience d'accompagnement de coopérative à la certification bio en Côte d'Ivoire, a été choisi par Ecookim pour l'accompagner dans son projet : « accompagnement à la certification et production de cacao bio »

#### Objectifs spécifiques

Accompagner Ecookim dans le processus de certification biologique de 10 coopératives de cacao à travers 2 axes:

- formation, mise en place et vérification (audit blanc) de toutes les règles et procédures liées à la certification selon la norme européenne EOS
- développer des appuis techniques pour identifier les pratiques alternatives à l'utilisation des engrais chimiques (bonnes pratiques, bio-intrants...) notamment à travers un dispositif de tests techniques co-construits avec les planteurs

#### Bénéficiaires

Ecookim et les acheteurs intéressés par le cacao biologique

#### Résultats

- Les 10 coopératives de cacao obtiennent leur certification biologique (1er audit en septembre 2019)
- Les planteurs adoptent des techniques compatibles avec le référentiel biologique tout en maintenant leur productivité

#### Activités

**A1.** Sensibilisation et accompagnement à l'identification des producteurs

- Identification de 2000 producteurs
- Elaboration d'un support de formation pour sensibiliser les producteurs à l'agriculture biologique (principes, conditions, rôle du SCI, engagements, règles...)
- Réalisation d'un diagnostic de conversion (risques liés à la conversion en AB)

**A2.** Accompagnement aux procédures de la certification et mise en place du SCI

- Appui à la procédure certification
- Appui à la mise en place du SCI (Système de Contrôle Interne)
- Conduite d'un Audit Blanc pour vérifier la qualité du SCI et du respect du cahier des charges biologique

**A3.** Accompagnement par zone aux itinéraires techniques adaptés pour lutter contre la pression phytosanitaire et la baisse des rendements : Mise en place d'un dispositif de suivi de parcelles (9 coopératives x 3 parcelles sur 3 ans)

- Mise en place d'un dispositif de suivi des parcelles (identification des principales contraintes et problèmes rencontrés ; analyse des types de maladies, attaques, problèmes de fertilité... ; proposition de solutions adaptées ; suivi des solutions proposées)